



jeudi, 1. Décembre 2016

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Réunion ministérielle ordinaire de l'Opep à Vienne : Un succès</i>	<i>2</i>
<i>Hissé par l'Opep : Le Brent à plus de 50 dollar.....</i>	<i>2</i>
<i>L'université algérienne s'ouvre au privé.....</i>	<i>3</i>
<i>Forum africain d'investissement d'Alger : 800 hommes d'affaires africains attendus.....</i>	<i>4</i>
<i>Le chantier du métro d'Alger résiste à la crise et à l'austérité.....</i>	<i>5</i>
<i>Des entreprises françaises "couvent" des projets d'investissement dans l'aquaculture</i>	<i>6</i>
<i>L'Algérie veut produire la totalité des légumes secs.....</i>	<i>6</i>
<i>Mesures prévues par le texte de loi d'orientation sur le développement des PME</i>	<i>7</i>
<i>L'Algérie et la Tunisie renforceront leur coopération économique.....</i>	<i>8</i>
<i>L'autoroute Est-Ouest payante à partir de 2018</i>	<i>8</i>
<i>Assurances : 9 nouveaux courtiers étrangers obtiennent leurs agréments.....</i>	<i>9</i>
Commerce	9
<i>Transport: Transmex développe son portefeuille d'affaires</i>	<i>9</i>
<i>Biocast Systems propose une nouvelle technologie dans traitement des eaux usées.....</i>	<i>10</i>
<i>Algérie Market, l'hypermarché du web.....</i>	<i>10</i>
Régions.....	11
<i>Un complexe animalier de 180 millions DA à Constantine</i>	<i>11</i>
<i>Revoilà le téléphérique de Constantine.....</i>	<i>12</i>
<i>Réception en 2018 de la centrale électrique de Bellara.....</i>	<i>12</i>
<i>5E édition des Webdays à Oran : 15 projets de start-up en compétition</i>	<i>13</i>
<i>La cueillette des olives à Jijel : Entre tradition et business juteux.....</i>	<i>13</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Réunion ministérielle ordinaire de l'Opep à Vienne : Un succès

Source : El Moudjahid

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé de réduire sa production de pétrole à 32,5 millions de barils/jour, à partir du 1er janvier 2017. L'Algérie devrait baisser sa production de 50.000 barils/jour.

L'Opep a annoncé hier à Vienne une réduction substantielle de sa production de pétrole à 32,5 millions de barils/jour, une première depuis huit ans, en approbation de la proposition algérienne pour mettre en oeuvre l'accord d'Alger. «Conformément à l'accord d'Alger, la conférence a décidé de mettre en œuvre un nouvel objectif de production avec un plafond de 32,5 mbj, afin d'accélérer le retrait des stocks et de rééquilibrer le marché pétrolier. L'Accord entrera en vigueur le 1er janvier 2017», a indiqué le président de l'Opep Mohamed Saleh Al Sada lors d'une conférence de presse, ajoutant que cette décision intervient pour aider l'industrie pétrolière à revenir à l'investissement et pour sécuriser l'offre sur le moyen et long termes. Il a affirmé dans ce sens que la durée de cet accord sera de six mois renouvelables pour prendre en considération les conditions du marché et ses perspectives. Concernant le partage de la baisse de production, l'Arabie Saoudite réduira la sienne de 486.000 barils/jour, l'Irak de 210.000 barils/jour, et l'Iran procèdera à une baisse de 90.000 barils/jour par rapport à leur niveau de production en octobre dernier. Pour ce qui est de l'Algérie, elle diminuera sa production de 50.000 barils/jour sachant qu'elle avait produit 1,089 mbj en octobre, selon les données de l'Opep. Les Emirats arabe unis et le Koweït vont réduire leur

production de 139.000 b/j et 131.000 b/j respectivement. La réunion ministérielle de l'organisation pétrolière a aussi décidé de mettre en place un Comité ministériel de cinq pays chargé du suivi de la mise en œuvre de cet accord. Présidée par le Koweït, cette instance compte l'Algérie et le Venezuela ainsi que des représentants de deux pays hors Opep.

Les efforts de l'Algérie vivement salués

Evoquant le travail accompli par le Comité de Haut niveau présidé par l'Algérie, le président de l'Opep a affirmé que ses efforts ont permis «de dégager un consensus entre les pays membres sur la base d'une proposition présentée par l'Algérie pour mettre en œuvre une nouvelle gamme de niveaux de production ciblés». La conférence de l'Opep «a exprimé sa profonde gratitude à l'Algérie, au ministre de l'Energie Nouredine Boutarfa et à Mohamed Hamel, gouverneur pour l'Algérie à l'OPEP, pour leur contribution exceptionnelle à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger», notent les conclusions de la réunion.

L'Opep a, dans ce sens, salué l'engagement et la contribution précieuse du Comité de Haut niveau pour la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. Les efforts du Comité ont permis de dégager un consensus entre les pays membres sur la base d'une proposition présentée par l'Algérie afin de mettre en œuvre de nouvelles fourchettes de production ciblées. L'accord obtenu ce mercredi, a soutenu M. Al Sada, a été atteint après de larges consultations et compromis avec les principaux pays non membres de l'Opep dont la Russie, qui vont contribuer à réduire leur production de 600.000 barils/jour. La Russie a accepté de réduire sa production de 300.000 barils par jour, a ajouté M. Al Sada «Cet accord est assujéti à une réduction de 600.000 barils par jour de la part des principaux producteurs non

membres de l'OPEP. Je voudrais signaler que la Russie s'est déjà engagée à réduire 300 000 barils/jour», a-t-il expliqué. Cependant, la Libye et le Nigeria ne sont pas concernés par une réduction de leur production. Soulignant le besoin du marché pétrolier de retrouver son équilibre, le président de l'Opep, qui est également le ministre qatari de l'Energie, a noté que cela «nécessitera des décisions courageuses au sein de l'Opep mais aussi l'appui de pays clés non membres». M. Al Sada a appelé les pays non Opep à joindre leurs efforts à ceux de l'organisation en vue de consolider les cours pétroliers, ajoutant néanmoins que l'Opep continuera à jouer son rôle pour assurer un rééquilibrage durable du marché pétrolier. La réunion a également convenu de mettre en place un cadre de coopération Opep-non Opep sur une base régulière et durable, tout en soulignant l'importance de l'adhésion d'autres pays producteurs à cet accord. Lors de cette réunion, il a été procédé au gel de l'adhésion de l'Indonésie après un désaccord. Durant la réunion de l'Opep, M. Khalid Al Falih, ministre de saoudien de l'Energie, a été élu comme président de la Conférence ministérielle pour un an dès le 1er janvier 2017 et qui sera assisté par Suhail Mohamed Al Mazrouei, ministre de émirati de l'Energie. La Conférence a nommé Estévaó Pedro, Gouverneur pour l'Angola, Président du Conseil des gouverneurs de l'Opep pour 2017. La prochaine réunion ordinaire se tiendra à Vienne le 25 mai 2017.

« Il y a un grand effort des autorités algériennes et à leur tête le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a donné une grande importance et apporté un grand appui à cette réunion pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions », est-il souligné.

Hissé par l'Opep : Le Brent à plus de 50 dollar

Source : El Moudjahid

Les cours du pétrole poursuivaient leur hausse hier en fin d'échanges européens après l'annonce par l'Opep d'un accord pour limiter sa production. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 50,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 3,72 dollars par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 3,92 dollars à 49,15 dollars. En séance, les cours ont atteint leur plus haut niveau en un mois, à 50,46 dollars pour le Brent et à 49,37 dollars pour le WTI. Les cours de l'or noir ont accentué leur hausse au moment où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est engagée mercredi à réduire sa production de 1,2 million de barils par jour (mbj). Réuni à Vienne, l'Opep a validé l'accord annoncé fin septembre à Alger, le précisant en portant le plafond de sa production à 32,5 mbj. L'Algérie avait soumis une proposition de baisse de la production au sein de l'organisation d'environ 1,1 million de barils par jour, qui a été adoptée lors de la réunion. Pour sa part, la Fédération russe s'était déjà engagée à réduire de 300.000 barils par jour (b/j) sa production, soit la moitié des 600.000 b/j de réduction demandés aux membres extérieurs de l'Opep, selon le ministre qatari de l'Energie Mohammed Saleh al-Sada, qui préside la conférence de l'Opep. L'Opep a tenu sa 171ème réunion ordinaire avec à l'ordre du jour l'examen de la proposition algérienne de baisse de la production de l'organisation de 1,1 mbj, en présence des 14 pays membres. L'organisation a annoncé que l'accord serait effectif à partir du 1er janvier 2017.

[L'université algérienne s'ouvre au privé](#)

Source : El Moudjahid

C'est désormais officiel, l'enseignement supérieur s'ouvre au privé. Un arrêté ministériel fixant le cahier des charges en vue de délivrer l'autorisation de création d'un établissement privé de formation supérieure vient d'être publié au Journal officiel.

Cet arrêté, qui fixe les conditions et règles générales de création et de fonctionnement d'un établissement privé assurant exclusivement des formations supérieures dans tous les domaines, à l'exclusion des sciences médicales, stipule que la délivrance de l'autorisation de création d'un établissement privé de formation supérieure s'effectue en deux étapes.

En effet, l'article 3 énonce, notamment que l'autorisation de création temporaire d'un établissement privé est délivrée, après satisfaction des conditions visées dans le présent cahier des charges, sur la base d'un rapport d'évaluation établi par la commission ministérielle.

Pour ce qui est de l'autorisation de création définitive d'un établissement privé, celle-ci ne sera délivrée qu'à l'issue d'un cycle complet de formation sur la base d'un rapport d'évaluation et de contrôle de la durée de formation concernée, établi par l'organe de contrôle. L'évaluation porte sur les aspects pédagogiques et administratifs de la formation assurée par l'établissement privé, précise le même article. L'article 5 de l'arrêté souligne que la délivrance de l'autorisation de création d'un établissement privé de formation supérieure ne concerne que l'établissement privé de formation supérieure d'origine. Ses annexes et/ou filiales sont également tenues d'obtenir une autorisation de création dans les mêmes formes et les mêmes conditions. À noter, par ailleurs, que l'autorisation de création d'un établissement privé de formation supérieure étranger est subordonnée à la

ratification d'un accord bilatéral entre le gouvernement algérien et le gouvernement du pays concerné, indique l'article 8 du même document.

Dans le chapitre 3, consacré à l'organisation de l'établissement privé de formation supérieure, il est relevé, notamment que l'établissement privé peut être une université lorsqu'il assure des formations pluridisciplinaires dans le respect des conditions d'encadrement pédagogique et administratif, et de la disponibilité des structures et équipements scientifiques adéquats. Il peut être une école ou un institut lorsqu'il assure une formation spécialisée.

L'établissement privé doit inclure dans son organisation, les structures chargées de l'organisation pédagogique et des enseignements

Aussi, l'établissement privé d'origine peut créer des annexes et/ou des filiales. La création d'annexes et/ou de filiales est soumise aux mêmes conditions et aux mêmes formes que l'établissement d'origine. Cela dit, l'autorisation de création d'annexes et/ou de filiales ne peut être octroyée qu'après la délivrance de l'autorisation définitive de l'établissement d'origine. Remarque importante à mettre en exergue, également, l'établissement privé doit inclure dans son organisation, outre les structures administratives, les structures pédagogiques chargées de l'organisation pédagogique et des enseignements pour prendre en charge les problèmes liés aux études, aux examens, à l'évaluation, à la progression, aux stages et à la formation continue, ainsi que ceux liés à la recherche, à l'innovation et au développement des technologies de l'information et de la communication.

L'article 19, qui énonce que l'établissement privé peut assurer des prestations d'hébergement, de restauration

et de transport des étudiants qui sont en cours de formation, précise, d'autre part, que les conditions d'organisation de ces prestations sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Il est à retenir que selon les dispositions de l'article 22 de l'arrêté, les étudiants doivent être informés «du coût de la formation, ainsi que des modalités de son règlement et acquittement» par la personne morale habilitée à représenter l'établissement. Aussi, l'établissement privé de formation supérieure «doit se doter d'un conseil scientifique» après la délivrance de l'autorisation de sa création, poursuit l'arrêté. Dans le même temps, «la personne morale habilitée à représenter l'établissement privé doit justifier d'un capital social égal, au moins, au capital social exigé par la réglementation en vigueur en matière de création de société par actions».

Dans ce cadre, «la personne morale habilitée à représenter l'établissement privé doit, au début de chaque année universitaire, justifier auprès du ministre chargé de l'Enseignement supérieur de la souscription d'une caution bancaire permettant de faire face aux dépenses occasionnées dans le cas de fermeture prévue», souligne l'article 26. Il faut savoir qu'il est prévu, en vertu de ce texte, la création d'une commission ministérielle chargée d'examiner les demandes d'autorisation de création d'un établissement privé de formation supérieure et de se prononcer sur ces demandes dans un délai n'excédant pas 3 mois qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt. L'établissement privé «assure, exclusivement, des formations supérieures de premier cycle (licence) et/ou de second cycle (master) dans tous les domaines de formation à l'exclusion des sciences médicales».

Les programmes pédagogiques des offres de formation, élaborés selon le canevas du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, «doivent être en conformité avec l'objet et les missions de l'établissement privé», relève-t-on.

L'établissement privé «est soumis au contrôle administratif et pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur»

Le texte met l'accent sur le fait que «leurs contenus doivent veiller à l'application et au respect, notamment des valeurs nationales et des symboles de l'État tels que définis par la Constitution», et « ne doivent, en aucun cas, porter atteinte à l'unité, à la sécurité et à la défense nationales».

L'article 44 du chapitre 10 relatif au contrôle des établissements privés de formation supérieure stipule que l'établissement privé «est soumis au contrôle administratif et pédagogique du ministre chargé de l'Enseignement supérieur ». On signale également que ce contrôle «peut être effectué avant, pendant ou après un cycle de formation donnée par une instance qui sera désignée par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur ».

Sur la base du rapport de cette instance, le ministre chargé de l'Enseignement supérieur peut décider du retrait de l'autorisation dans les cas de figure suivants : le non-respect des clauses du cahier des charges ; l'infraction à la réglementation en vigueur ; la reconversion ou le changement, partiel ou total, de la nature des activités ; la fermeture ou la cessation d'activité à l'initiative de la personne morale. Enfin, la réouverture de l'établissement est assujettie à une nouvelle demande de délivrance de l'autorisation de création d'un établissement privé et d'un nouveau

dossier dans un délai de 30 jours, à compter de la date de sa saisine, pour régulariser sa situation. En cas de récidive, l'autorisation est immédiatement et définitivement retirée. Le retrait de l'autorisation est, dans tous les cas, prononcé sans préjudice des droits, que les étudiants en cours de formation et des droits des enseignants contractuels feront prévaloir aux torts de l'établissement.

[Forum africain d'investissement d'Alger : 800 hommes d'affaires africains attendus](#)

Source : El Moudjahid

Pas moins de 1.000 participants représentant plus de 40 pays africains dont près de 800 hommes d'affaires sont attendus au Forum africain d'investissement et d'affaires, prévu du 3 au 5 décembre à Alger, a indiqué l'ambassadeur conseiller au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Smail Benamara. «Plus de 40 pays africains ont, à ce jour, confirmé leur participation, mais pas tous au niveau ministériel. Il y aura plus de 30 présidents de chambres de commerce. Nous aurons, en tout, environ 1.000 participants dont 80% d'hommes d'affaires avec une participation institutionnelle donc marginale (20%)», a souligné M. Benamara, lors du forum d'Algérie Eco. De hauts responsables d'institutions financières internationales, comme la Banque mondiale, la BAD (Banque africaine de développement), la BADEA (Banque arabe pour le développement de l'Afrique), la BID (Banque islamique de développement) et de plusieurs institutions africaines sont également attendus, a-t-il ajouté, en faisant savoir qu'une centaine de journalistes étrangers sont accrédités pour couvrir l'évènement. L'objectif de ce forum est de remédier au «déphasage entre l'action politique soutenue de l'Algérie en matière de règlement des conflits (en Afrique) et les faibles relations commerciales et

économiques avec les pays du continent», a-t-il souligné. Les échanges inter-africains n'excèdent pas aujourd'hui le taux de 10% des échanges commerciaux globaux du continent, contre plus de 80% pour les échanges inter-européens et 60% en Asie, a-t-il observé. Outre l'intensification des échanges commerciaux avec les pays africains, l'Algérie veut développer un partenariat industriel avec ces pays dont beaucoup ont réalisé d'énormes progrès dans le domaine des nouvelles technologies, de l'énergie et d'industrie minière, notamment, selon lui. À travers l'organisation, en marge du forum, d'une grande exposition de la production nationale sur plus de 7.000 m², l'opportunité sera donnée aux opérateurs algériens de faire connaître leurs produits à leurs homologues africains en vue de conclure d'éventuels marchés ou même des partenariats, a-t-il souhaité. «C'est un point de départ important, et je suis persuadé que ça va aider à conclure des contrats entre opérateurs algériens et africains, même si l'objectif principal du forum n'est pas forcément de quantifier (rapidement) les réalisations, mais de mettre en place les bases d'un partenariat», a-t-il avancé. Six panels qui traiteront de six thématiques sont au menu de la rencontre dont le premier, qui aura lieu samedi à l'ouverture du forum, s'articulera sur les visions économiques stratégiques des pays africains. La journée du dimanche verra l'organisation de quatre panels respectivement sur l'énergie, le financement des investissements, les infrastructures et les TIC, et l'agriculture et l'agroalimentaire. En plus, des rencontres B to B et une trentaine de workshops et d'ateliers sont programmés, dimanche et lundi, et se pencheront sur l'étude de plusieurs thématiques dont le projet de la zone continentale africaine de libre-échange.

[Le chantier du métro d'Alger résiste à la crise et à l'austérité](#)

Source : Maghreb Emergent

Malgré les restrictions budgétaires, de nombreuses infrastructures continueront à être livrées au cours des prochaines années notamment dans le domaine des transports de voyageurs. Maghreb émergent consacre une série d'articles aux chantiers en cours du métro, du tramway et du rail.

La rareté des ressources financières a déjà conduit les pouvoirs publics à explorer de nouvelles voies de financement, non budgétaires, pour la réalisation des infrastructures économiques. Cette démarche ne devrait pas concerner, dans les années qui viennent, le transport des voyageurs. Le secteur sera cependant affecté par les mesures d'austérité budgétaire. Elles se traduiront en particulier, selon les déclarations de nombreux responsables gouvernementaux, par le report des projets qui n'ont pas encore donné lieu à des études de faisabilité. En revanche, les projets dont les études ou la réalisation ont déjà été engagées se poursuivront et continueront donc d'être livrés au cours des prochaines années. La crise semble avoir donné naissance à un deuxième élément de doctrine en matière de réalisation d'infrastructures : Il se traduit par la contribution renforcée des entreprises nationales, seules ou en partenariat avec des entreprises étrangères, dans la réalisation des projets.

Le métro d'Alger en pleine « extensions »

Réaliser un métro, un tramway, ou une ligne ferroviaire sont des projets de longue haleine, qui peuvent réserver de très mauvaises surprises sur le plan financier. Le métro d'Alger qui a mis pas moins de 28 ans avant de sortir de terre en est un bon exemple. Reporté et révisé à plusieurs reprises, le projet du métro de la capitale a finalement été réalisé par le consortium franco-allemand Siemens-Vinci et livré en

2011. Difficile dans ces conditions de connaître son coût exact. On estime cependant qu'il aurait au total coûté près de 3 milliards de dollars aux contribuables algériens.

Le coût des extensions du métro sont mieux connus. Le marché de la construction de la deuxième extension du métro algérois est revenu début 2016 au groupement composé de l'entreprise algérienne de BTP KOU.G.C et au français Colas Rail. Le marché de cette deuxième extension avait été validé par le Conseil des ministres fin décembre 2015 pour le montant de 117 millions d'euros. Ce nouveau tronçon de 3,6 kilomètres, entre Hai el-Badr et Aïn Naadja, vers le sud de l'agglomération d'Alger, s'ajoutera à celui inauguré le 4 juillet 2015 entre Hai el-Badr et El Harrach Centre, en allant vers l'est et l'aéroport Houari Boumediène, qui avait coûté 110 millions d'euros. Une extension est également prévue sur le tronçon Grande poste-Place des Martyrs sur une distance de 1,7 Km et avec 2 stations dont la mise en service est prévue pour fin 2017. Les contrats d'installation du système intégral de ces deux extensions ont été attribués au même groupement d'entreprises.

Le même souci de développer la participation des entreprises algériennes dans la réalisation des projets a conduit à confier à Cosider, les travaux de réalisation des gros œuvres de l'extension de la ligne 1 du Métro d'Alger reliant le Centre-ville d'El Harrach à l'Aéroport International Houari Boumediène qui sont entamés depuis Juin 2015. Sur un linéaire de 10 km et 10 stations, cette ligne desservira des quartiers denses en population tel que : Beaulieu, Oued Smar, Cite 5 juillet, Bab Ezzouar, le Pôle Universitaire d'El Harrach, le Centre des Affaires de Bab Ezzouar et l'Université Houari Boumediène. Elle reliera le Tramway au carrefour de

l'université Houari Boumediène et offrira une multi-modalité au niveau de cette station.

Plus de 88 millions de voyageurs ont été transportés par la métro d'Alger en cinq ans, a indiqué récemment le directeur général de la RATP El Djazair. La fréquentation actuelle qui atteint 100.000 voyageurs/jour devrait passer à 200.000 voyageurs/jour avec les extensions des lignes de métro en cours de réalisation.

En dépit de ces résultats encourageant, parler de la « rentabilité » d'un métro d'Alger est un sujet compliqué : l'amortissement des investissements reste en Algérie toujours réalisé par la puissance publique et ne peut être envisagé que sur le très long terme, à trente, voire cinquante ans. Atteindre l'équilibre sur les seuls coûts d'exploitation est en revanche possible à moyen terme.

Pour le métro d'Alger par exemple « les recettes couvrent 60 % des coûts d'exploitation, de maintenance et d'alimentation en énergie ». L'objectif de l'EMA pour les prochaines années est de rentabiliser toutes les lignes du métro. « Notre objectif, avec la mise en place des nouvelles extensions, notamment vers l'aéroport, la commercialisation de publicités dans le métro depuis mai, mais aussi l'installation de boutiques dans les stations, est de parvenir en 2020 à l'équilibre. » indiquaient tout récemment les responsables commerciaux de l'EMA.

[Des entreprises françaises "couvent" des projets d'investissement dans l'aquaculture](#)

Source : Maghreb Emergent

La **Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Française (CCIAF)** organise depuis mardi la première rencontre de la Pêche, de l'Aquaculture et de la Valorisation des Produits, au Sheraton Club des Pins

d'Alger. Cette rencontre a pour but de promouvoir des partenariats entre entreprises des deux pays dans le domaine des pêcheries et de l'aquaculture.

« Dans le cadre de la rencontre algéro-française de la pêche de l'aquaculture et de la valorisation des produits, nous avons fait appel à une quinzaine d'entreprises françaises pour accompagner leurs homologues algériennes porteuses de projets d'investissement dans le secteur de l'aquaculture » a affirmé Halim khodja, Directeur adjoint de la CCIAF. « A travers cette rencontre nous visons à établir une passerelle entre les entreprises des deux pays afin de partager de l'information facilement. Notre but est de vulgariser le domaine de l'aquaculture dans lequel on retrouve beaucoup d'opportunités» a-t-il ajouté. En effet, la CCIAF contribue, via cette manifestation et par la formation, au transfert technique, au développement durable de l'industrie de l'aquaculture et à la valorisation des produits aquacoles.

Produire la spiruline

« L'Algérie possède d'énormes potentialités en termes d'élevage de poissons et d'algues. La micro algue spiruline en est un bon exemple. Son élevage constitue une opportunité commerciale pour plusieurs entreprises algériennes. Il faut savoir que la spiruline est produite dans trois pays dans le monde. Les Etats Unis, la France et la Hongrie. L'Algérie est le seul pays africain qui s'est lancé dans la production de cette micro algue qui est commercialisée comme complément alimentaire en raison de sa richesse en minéraux et en vitamines » a indiqué Halim khodja. Au total 115 entreprises algériennes ont ainsi pu bénéficier de cette rencontre d'aquaculture. C'est autour d'ateliers de formation et de rendez-vous B2B que les discussions avec les conférenciers présents se sont déroulées. Un

concept très apprécié, car il était ainsi plus facile de parler et d'exposer les idées d'innovation dans les différents secteur de l'industrie aquatique comme les matériels et équipements aquacoles, fabricant d'aliments aquacoles, constructeur de machines à monter les filets de pêche, construction navale, produits d'entretien pour tout type de bateau, produits de manutention, ingénierie, conseil dans les secteurs de la pêche et l'aquaculture.

[L'Algérie veut produire la totalité des légumes secs](#)

Source : L'Econews

Au moment où les prix de beaucoup de produits alimentaires sont déjà de plus en plus chers en particulier en cette saison hivernale, les pouvoirs publics affichent l'ambition de produire la totalité de ses besoins en légumes secs d'ici à 2020.

Selon Omar Zeghouane, directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), ce projet permettra d'économiser plus de 150 millions de dollars d'importations/an surtout que les quantités importées en termes de ces produits sont à plus de 80 millions de dollars annuellement dont la quantité atteint les 2 millions de qx de légumes secs dont 1,4 million qx de lentilles et de pois chiches. « Pour répondre aux besoins prévisionnels, nous devrions produire presque 2 millions qx de pois chiches et de lentilles. Le secteur agricole devra alors porter les superficies consacrées aux légumineuses à 218.000 hectares contre 85.000 ha actuellement. Sur cette superficie, celle réservée aux lentilles et aux pois chiches devra passer de 30.000 ha à 170.000 ha dans le cadre de ce nouveau programme», estime le même responsable. Et d'ajouter : « La superficie actuelle (85.000 ha) affectée aux légumineuses permet de produire environ 1 million qx

toutes espèces confondues (fèves, pois, haricots, pois chiches et lentilles), soit 35% des besoins du pays».

Le directeur général de l'ITGC a indiqué dans cette optique la revue à la hausse du soutien financier à la production de semences et cela pour répondre aux besoins en semences qui sont appelés à augmenter par la mise en œuvre du programme de développement des légumineuses. D'après M. Zeghouane, l'Etat accorde une prime de collecte aux producteurs de semences de pois chiches et de lentilles, qui correspond à 35% du prix à la production. Le prix du quintal livré aux établissements multiplicateurs est fixé à 7 000 dinars pour les pois chiches et à 6 000 dinars pour les lentilles. L'ITGC a entamé en 2016 la multiplication de la semence de pois chiches à gros grain, très prisés par les consommateurs, et dont cinq variétés devraient être mises à la disposition des agriculteurs durant les trois prochaines années. Par ailleurs, les pouvoirs publics misent sur la culture des légumineuses pour réduire les superficies agricoles laissées en jachère lesquelles sont de l'ordre de 2 millions ha annuellement, soit l'équivalent de près de 60% de la superficie réservée à la culture céréalière soit l'équivalent de 3,4 millions ha. Ainsi, la mise en place de ce nouveau programme de développement des légumineuses permettra de réduire une partie de cette superficie laissée en jachère, soit 150.000 ha, estime M. Zeghouane.

Il est à signaler que les prix des légumes secs sont cédés entre 250 à 350 dinars le kilogramme et dont certains commerçant le facturent à des prix selon son calibre. Les haricots de 170 à 250 dinars, les lentilles de 140 à 220 dinars, les pois-cassés de 150 à 230 dinars. Tels sont devenus les prix des légumes secs en l'espace de quelques jours.

Mesures prévues par le texte de loi d'orientation sur le développement des PME

Source : APS

La loi d'orientation sur le développement de la Petite et Moyenne entreprises (PME), adoptée mercredi par l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoit plusieurs réformes de soutien aux entreprises.

Le texte de loi comprend plusieurs mesures de soutien aux PME notamment en ce qui concerne la création de PME, la recherche, le développement, l'innovation, le développement de la sous-traitance et le financement d'actions de sauvetage et de reprise d'activités des entreprises en difficulté mais viable.

Il prévoit une réforme du dispositif de soutien aux PME des points de vue législatif et institutionnel ainsi qu'au niveau des instances intervenant dans la mise en oeuvre de ce dispositif.

La PME est une entreprise de production de biens et/ou de services employant une (1) à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 4 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas à 1 milliard de DA.

L'article 15 prévoit des mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME qui ont pour objectif de promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, juridique, économique, financier, professionnel, et technologique relative aux PME et encourager toute action tendant à faciliter l'accès des PME au foncier.

Pour un meilleur encadrement des PME et en vue des les encourager à créer une richesse et des postes

d'emploi, la commission a introduit deux amendements au niveau des articles 16 et 19 qui ont été adoptés, a souligné le rapport complémentaire.

Les entreprises qui bénéficient des mesures de soutien aux PME prévues dans l'article 7 sont "les PME dont près de 49% de leur capital social sont détenus par une société ou un groupement de sociétés à capital d'investissement ainsi "qu'en fonction de leur tailles et des priorités définies par filières et territoires", selon l'article 16.

L'article 19 du texte prévoit également des actions d'aide et de soutien à la PME financées du compte d'affectation spécial "Fonds national de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle", outre les dépenses de gestion de l'Agence chargée de la mise en oeuvre de la stratégie de développement des PME et des opérations d'aide et de soutien aux PME.

La priorité est accordée dans la classification des PME (article 11) au chiffre d'affaire et au montant du bilan annuel, si elle est classée dans une catégorie selon son chiffre d'affaire ou le montant de son bilan annuel ou dans une autre catégorie, si on tient compte du nombre de ses employés.

Ce texte de loi permet aux Collectivités locales de prendre les mesures nécessaires pour aider, assister et promouvoir les PME, en facilitant l'obtention du foncier adéquat à leurs activités et en consacrant une partie des zones d'activités et zones industrielles.

Le texte de loi charge "une agence" de la mise en oeuvre de la stratégie de développement des PME en termes d'émergence, de croissance et de pérennisation y compris par l'amélioration de la qualité de la promotion

de l'innovation et au renforcement des compétences et des capacités managériales des PME.

Le ministère chargé de la PME crée des Fonds de garantie des crédits et des fonds d'amorçage conformément à la réglementation en vigueur à l'effet de garantir des crédits aux PME et de promouvoir les start-up dans le cadre des projets innovants.

Le ministère a été chargé, en coordination avec les autres ministères et autorités concernées, de prendre toute initiative visant à définir les besoins des PME en matière de financement et d'encouragement de la création des moyens financiers nécessaires.

Le texte de loi prévoit la création du Conseil national de concertation pour le développement de la PME composé d'organisations, d'associations professionnelles spécialisées représentant les entreprises, de représentants de secteurs et d'organismes concernés par la création et le développement de la PME.

Ce texte permet aux associations professionnelles et groupements qui créent des structures d'appui aux PME de bénéficier d'un appui financier ou matériel de l'Etat conformément à la législation et au règlement en vigueur.

Au terme du vote, la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN a souligné la nécessité d'oeuvrer à doter ce cadre juridique de toutes les mesures d'accompagnement et mécanismes organisationnels susceptibles de garantir un suivi, une évaluation périodique et un contrôle rigoureux dans la gestion notamment en matière d'obtention de

financement, d'octroi de crédits et de garantie du foncier approprié à l'activité de la PME.

La commission a recommandé d'assurer une formation de qualité, de moderniser les moyens de travail et de gestion et d'adopter l'information économique dans le cadre des enjeux posés pour dynamiser le rôle des PME dans le tissu économique national.

L'Algérie et la Tunisie renforceront leur coopération économique

Source : APS

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé mardi à Tunis, que l'Algérie et la Tunisie œuvreront à l'avenir au renforcement de la coopération économique génératrice de richesses à travers l'encouragement du partenariat et de l'investissement direct dans les deux pays.

"A l'avenir, l'Algérie et la Tunisie concentreront leurs efforts sur la coopération économique génératrice de richesses à travers l'encouragement du partenariat et de l'investissement direct entre les opérateurs économiques et hommes d'affaires des deux pays en vue d'exploiter les opportunités de complémentarité et de compétitivité ainsi que d'autres domaines comme l'énergie, les matières premières, le système de production, le marketing, les capacités du marché local et la main d'œuvre", a indiqué M. Sellal dans une allocution lors de la Conférence internationale sur l'investissement en Tunisie "Tunisie 2020".

M. Sellal qui représentait le président de la République à cette conférence, a précisé que "l'Algérie n'a jamais failli à son devoir de solidarité avec la Tunisie par la conjugaison des efforts pour relever les défis de sécurité et de stabilité et l'appui du domaine économique et

social à travers plusieurs mesures dont le maintien du flux touristique, la poursuite du développement dans les régions frontalières et la conclusion d'un accord préférentiel commercial".

Il a estimé en outre, que la Tunisie "a ébahi le monde avec le succès de son processus pour la liberté et le développement tout en demeurant attachée aux valeurs de la société et aux principes des droits de l'Homme", soulignant que "ce qui a conféré davantage de crédibilité à ce processus est le sens de responsabilité du peuple tunisien et sa prise de conscience quant à la nécessité de préserver les acquis et les intérêts du pays".

"Il est naturel que l'Algérie s'adapte aux mutations qu'a connues la région et à l'évolution de la situation dans les pays voisins", a poursuivi le Premier ministre avant d'ajouter que "cette étape est décisive dans l'histoire de la Tunisie et c'est pourquoi l'Algérie soutient le peuple et le gouvernement tunisiens au regard des liens culturels et historiques et de la communauté du destin qui les lient".

Il a rappelé également que "la Tunisie est en mesure de surmonter les difficultés conjoncturelles pour contribuer ensemble, à l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA)".

Mardi matin, M. Sellal est arrivé à Tunis où il prend part à la Conférence accompagné du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslem Bouchouareb.

[L'autoroute Est-Ouest payante à partir de 2018](#)

Source : Algérie Focus

La circulation sur l'autoroute Est-Ouest sera payante à partir de 2018. Les usagers devront s'acquitter d'un ou de deux dinars pour chaque kilomètre parcouru.

Intervenant dans le cadre du forum d'El-Moudjed, le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjema Talai, a révélé que la circulation sur l'autoroute Est-Ouest sera payante à partir de 2018. Il a annoncé que les usagers paieront un ou deux dinars le kilomètre parcouru ajoutant que son département n'envisage d'appliquer cette mesure qu'après l'achèvement total des travaux.

Le ministre a également fait savoir que l'État assurera un entretien permanent des voies auxiliaires, à l'instar des routes nationales et les routes de wilayas, dont l'usage restera gratuit.

Assurances : 9 nouveaux courtiers étrangers obtiennent leurs agréments

Source : Algérie Eco

Le secteur des assurances se renforce avec l'arrivée de 9 nouveaux courtiers de réassurances étrangers. Selon l'arrêté du 15 mai 2016 portant approbation de l'autorisation d'exercice sur le marché algérien des assurances délivrée aux courtiers de réassurance étrangers et qui vient d'être publié sur le journal officiel, il s'agit entre autres de Marsh Limited, Market Insurance Brokers Limited, Général Réassurance Services LTD et Assuraléa.

Pour rappel, en octobre dernier, 13 nouveaux courtiers de réassurance étrangers ont eu leur agrément à la faveur de l'autorisation d'exercice délivrés par la Commission de supervision des assurances (CSA) pour la

participation dans des traités ou cessions de réassurance des sociétés d'assurance et/ou de réassurance agréées et des succursales de sociétés d'assurance Etrangères agréées en Algérie.

Un courtier en assurances (ou courtier d'assurances) est un commerçant indépendant, servant d'intermédiaire dans une opération commerciale entre une compagnie d'assurances et le consommateur final. Le courtier d'assurances entre dans la catégorie juridique des Intermédiaires en Assurances (IAS), qui fait elle-même partie de la profession d'intermédiaires financiers, posée sous une forme unifiée par le Code monétaire et financier : Intermédiaires d'Assurances (IAS), Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP) et Conseillers en investissement financier (CIF).

Notons que la participation des courtiers de réassurance étrangers dans les traités ou cessions de réassurance des opérateurs d'assurances agréés en Algérie est conditionnée par l'obtention d'une autorisation délivrée par la Commission de supervision des assurances (l'administration de contrôle, NDLR) et approuvée par décret exécutif, précise le Conseil national des assurances (CNA), qui explique que l'organisme consultatif du secteur en Algérie Ainsi, les opérateurs d'assurances agréés en Algérie (nationaux et étrangers) ne peuvent recourir qu'aux courtiers étrangers ayant obtenu cette autorisation.

COMMERCE

Transport: Transmex développe son portefeuille d'affaires

Source : L'Econews

Etant leader sur le marché algérien en matière de capacité, moyens, connaissance, expérience, savoir-faire, ressources humaines et certifications aux normes internationales, Transmex vise le développement de son portefeuille d'affaires vers d'autres secteurs.

«L'entreprise Transmex, société de transport et de manutention exceptionnels des équipements industriels et électriques, compte renforcer sa présence dans les différents secteurs d'activités à l'image de l'Industrie, de l'Energie notamment la Sonatrach, a indiqué M. Aime Sadat, responsable de Marketing chez Transmex.»

Selon notre interlocuteur, rencontré lors de la foire Logistical organisée à la Safex du 21 au 24 novembre dernier, la société Transmex avait réalisé pour l'exercice 2015, un chiffre d'affaires de 3 milliards de dinars. Il soulignera que l'entreprise compte atteindre les 2,8 milliards de dinars vers la fin de l'année en cours.

«Durant l'année écoulée, Transmex a parcouru 3 millions de kilomètres, transporté 84 000 tonnes, et procédé à la manutention de 33 000 tonnes, a-t-il dit avant d'annoncer que son entreprise a pris en charge du transit pour ses clients. Ainsi, «nous offrirons un service complet pour nos clients », précise notre interlocuteur.

En sa qualité de première société du groupe Sonelgaz filialisée en 1993, celle-ci a toujours été leader et avant-gardiste en matière de technicité et de savoir-faire dans le transport et de manutention exceptionnels des équipements industriels et électriques. Ses activités ne consistent pas seulement à transporter des équipements mais elle réalise aussi en parallèle toutes les études d'ingénierie liées au transport et à la manutention exceptionnels et ce, principalement à travers les études des itinéraires optimales, l'identification des obstacles

et la proposition de solutions de contournement (généralement à travers la réalisation de travaux d'aménagements spécialement pour le passage du convoi) ainsi que la réalisation des études d'adéquation colis/moyen.

[Biocast Systems propose une nouvelle technologie dans traitement des eaux usées](#)

Source : Algérie Eco

La compagnie canadienne, Biocast Systems, ambitionne de faire de l'Algérie une plateforme pour l'Afrique et le Moyen-Orient, dans le domaine du traitement des eaux usées, industriels, et des abattoirs.

Smail Ouicher, Dirigeant de la société Global Green Links (GGL) et représentant exclusif de la compagnie au Maghreb, nous a, à ce sujet, déclaré, lors de l'Expo Médina, tenu les 26 et 27, à Alger, que, « la société dispose d'un système unique au monde, en termes d'efficacité, de capacité de traitement, et de coût ».

La technologie en question se base sur deux bioréacteurs utilisant le traitement vertical au lieu de l'horizontal en vigueur dans les stations de traitement conventionnel : ça prend moins d'espace, elle est sans additif et sans odeur», ajoutant que, « le système très avancé permet la décentralisation du traitement des eaux usées, à travers une fiabilité, une flexibilité et une rentabilité dans la gestion, ainsi qu'une production réduite des boues (un tiers y est générée contre trois fois la quantité du produit traité en conventionnel) ».

Poursuivant son explication, il dira que « cela répond parfaitement aux soucis de l'Office national de l'Assainissement (Ona), liées à la saturation des stations de traitement et à la difficulté de trouver des assiettes

foncières pour ses objectifs d'extension. », résumant, ainsi, la discussion qu'il a tenue avec les techniciens de cet organisme.

Il ajoutera que « la petite superficie que la station occupe permettra d'implanter un espace vert adjacent, qui sera arrosée avec de l'eau refoulée ».

« Le fait qu'elle ne dégage pas d'odeur nauséabonde devait, également, inciter les instances compétentes à l'appliquer dans le cas de Oued El Harrach », conclut-il.

Dix ans de recherche pour développer la technologie

Enchaînant, le P-dg du Groupe Biocast Systems et de Dagua, Robert A. Fon, a détaillé que, « trois avantages sont à souligner : techniques (élimination des nutriments, baisse production de boues, diversité microbienne et de haute temps de séjour) ; environnementaux et de développement durable (faible génération de boues, réduction des gaz à effet de serre (GES), récupération et la réutilisation des ressources) ; et économiques (les coûts en capital inférieur : 10% - 20%, les coûts de l'opération inférieur : 40% - 50%) ».

Concernant les applications de la Technologie Biocast, il a tenu à déclarer qu'« elles touchent aux domaines des eaux usées industrielles et municipales, les eaux souterraines contaminées, et Lixiviats) ».

Quant aux utilisateurs finaux, « on peut citer les industries (industrie laitière, industrie alimentaire, abattoir, pâtes et papiers), les municipalités, et les activités agricoles », a-t-il indiqué.

Enfin, il a signalé que « cette technologie, fonctionnelle depuis un an et demi, a nécessité dix ans de recherche

à Laleh Yeruchalmi, cette chercheuse d'origine l'Iraniennes occupe le poste de directeur au sein de Biocast et enseigne à l'Université de McGill, Montréal »,

En expliquant aussi que « depuis 2015, elle est en usage avec succès à Longueuil, le deuxième plus grand Centre des technologies de l'eau du Québec, considérée, par ailleurs, comme la vitrine technologique de la région. Mieux, la technologie rejette l'eau dans le Saint-Laurent, dans la rive sud de Montréal, sans que cela dérange, car l'eau rejetée est non-polluée ».

Sur le coût d'achat de ce système, il a signalé que « celui-ci varie d'un gabarit à un autre. Pour l'exemple : pour les besoins de 700 000 habitants, on peut acquérir une unité d'une valeur de 1.5 millions de dollar. ».

[Algérie Market, l'hypermarché du web](#)

Source : Le Soir d'Algérie

Lancé le samedi 19 novembre 2016, le site marchand Algérie Market a eu la surprise d'enregistrer sa première commande le jour même. C'est une cliente qui a acheté pour plusieurs milliers de dinars des produits cosmétiques, une théière traditionnelle et un livre. Ça commence bien.

Algérie Market est le nouveau venu parmi les plateformes de vente en ligne en Algérie. Lancé par l'agence Webdispo de conseil en communication spécialisée dans le développement et la création de sites web dont le siège est situé à Oran, le site « démarre bien ». Au bout d'une semaine, « quinze ventes » ont été enregistrées pour « une trentaine de produits au total », affirme Bekhti Issam, CEO de l'agence Webdispo. « Nous avons été franchement étonnés par le nombre de commandes réalisées durant la première semaine, et surtout celle du premier jour du lancement. On

s'attendait à ce que les premiers acheteurs soient des proches, une manière de nous faire plaisir et nous encourager. On a eu des commandes de Annaba, Alger et Tlemcen. C'est une femme qui a inauguré les commandes en achetant plusieurs produits cosmétiques, une théière traditionnelle et un livre», ajoute notre interlocuteur. La page Facebook d'Algérie Market y est pour quelque chose. Les annonces d'ouverture du site et les différentes promotions sur les produits publiés sur cette page ont vite permis de capter.

Algérie Market propose plus de «400 produits» dans différentes rubriques : artisanat, beauté et bien-être, décoration et linge de maison, livres, petit électroménager, plomberie et robinetterie, sport et téléphonie. «On vise à devenir un hypermarché proposant une large gamme de produits originaux», affirme M. Bekhti. Il insiste sur l'appellation «produits originaux» qu'il affiche sur le site. «Mis à part les produits de l'artisanat, nous ne faisons pas de produits de contrefaçon, ni de copies originales, mais uniquement les produits originaux des marques proposées», dit-il.

La nomenclature des produits «sera élargie à d'autres catégories». «Le menu des neuf rubriques devrait bientôt s'étaler sur deux lignes lorsqu'on rajoutera d'autres types de produits, comme les ordinateurs», affirme M. Bekhti. Le site Algérie Market est «responsif» (s'adapte à tous les supports comme tablettes, ordinateurs et smartphones). Par ailleurs, la société Webdispo, qui a à son actif la réalisation de plus de 15 sites Web, développe actuelle «une application mobile» qui sera disponible aussi bien pour les terminaux Android de Google que iOS d'Apple.

Un maximum de fournisseurs

Algérie Market ne détient pas en stock tous les produits proposés. «Pour certains produits, comme les cosmétiques nous en avons sur place. Mais pour d'autres produits, nous préférons s'approvisionner directement chez le fournisseur une fois la commande passée.» Le site s'engage sur un secteur assez sensible comme l'habillement et la chaussure où le client pourrait demander l'échange du produit vers une autre taille/pointure. «Le client a trois jours pour demander l'échange d'un produit», affirme notre interlocuteur.

A ce stade du lancement, Algérie Market a un seul fournisseur sur chaque type de produits. «On a bien expliqué à nos fournisseurs que la liste sera élargie à d'autres pour faire jouer la concurrence», explique Bekhti Issam. Sur les 400 produits proposés, la rubrique «beauté et bien-être» en contient une centaine. Mais c'est la rubrique «livres» qui arrive en tête avec environ 120 titres. «C'est très peu», avoue notre interlocuteur. «Une nouvelle base de données de livres, composée de 1 000 titres, sera bientôt implémentée sur le site. Nous avons un fournisseur qui a entre 25 000 et 30 000 titres. L'objectif, c'est de les proposer tous», précise-t-il. Par ailleurs, les produits proposés, comme l'électroménager et la téléphonie, «sont sous garantie», assure-t-il.

Gagner la confiance du client

Sur le choix de passer d'abord par le paiement à la livraison, notre interlocuteur explique que le paiement en ligne «n'est pas encore disponible pour les sites marchands. Il ne concerne jusqu'à maintenant que les grands facturiers». Selon M. Bekhti, le «consommateur algérien préfère pour le moment la formule du paiement à la livraison». «Mais dès que le e-paiement sera élargi aux sites marchands nous n'hésiterons pas à implémenter cette solution sur notre site. Nous laisserons le choix aux clients entre les deux formules de

paiement, pour leur laisser le temps de se familiariser et de prendre confiance», ajoute-t-il.

«Les prix des produits sont tout au plus alignés sur ceux du marché. Mais généralement on arrive à proposer des prix moins chers que les fournisseurs. Mais certains nous imposent, dans leurs contrats, de vendre au même prix qu'eux», affirme le CEO d'Algérie Market. Quels que soient le montant et le volume de la commande, la livraison d'une commande coûte 700 DA dans les wilayas du Nord, 900 DA dans les wilayas du Sud, et 400 DA à Oran où est basée la société. «On est conventionné avec un société de livraison. Nous ne prenons aucune commission sur le transport. Les délais de livraison sont de 4 à 10 jours, «selon l'éloignement du client.» «Mais, pour le moment, nous sommes largement en dessous de la limite supérieure. Nous avons déjà livré en 48 heures sur Alger, par exemple.»

REGIONS

[Un complexe animalier de 180 millions DA à Constantine](#)

Source : L'Econews

Le projet de réalisation d'un complexe animalier moderne dans la région de Oued H'mimime, au Khroub (Constantine) sera lancé le 12 décembre.

Ce sera à l'occasion d'une rencontre qui regroupera différents partenaires économiques entre éleveurs, bouchers, représentants du mouvement associatif, des services de la wilaya, des ministères de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche ainsi que l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville et des entrepreneurs.

Selon le P/APC du Khroub, le Pr Aberkane, un montant prévisionnel de 180 millions de dinars sur le budget communal de 2016 a été réservé pour la réalisation de

ce complexe animalier dont l'objectif de sa concrétisation est le développement d'un partenariat avec le département de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville autour de ce projet pour trouver d'autres capitaux. M. Aberkane a souligné que ce projet consacra une activité ancestrale dans la commune d'El Khroub.

Les travaux effectifs de réalisation de ce complexe animalier s'étaleront sur environ deux ans et présentent des commodités plus importantes et attractives que l'actuel marché à bestiaux. S'étendant sur une superficie de 6 hectares, le complexe comptera un ensemble de structures d'accueil modernes et de vente d'animaux, de quais d'embarquement, un abattoir moderne, des locaux pour transférer les écuries, ainsi qu'un local aménagé pour accueillir une foire agricole en vue de développer le caractère agricole traditionnel de la ville du Khroub.

Quant à l'ancien site abritant le marché à bestiaux d'une superficie de 8 hectares, il sera réaménagé pour abriter de nouvelles infrastructures en mesure d'inscrire la ville dans "la modernité" a-t-on indiqué.

[Revoilà le téléphérique de Constantine](#)

Source : L'Econews

Le téléphérique de Constantine a été remis en service aujourd'hui après une opération de maintenance, qui a duré 9 mois à la grande satisfaction des usagers de ce moyen de transport très prisé.

En effet, la remise en service a été effectuée après une période d'essais techniques de ce moyen de transport urbain assurée depuis le début du mois de novembre et qui a concerné le contrôle de l'ensemble des

équipements dont les piliers et les télécabines et également l'itinéraire de cet équipement, long de 1500 mètres selon des responsables de l'entreprise de Transport algérien par câbles (ETAC), le nouveau organisme en charge de la gestion du téléphérique.

Ces responsables ont affirmé que l'ensemble du téléphérique a été soumis à une révision générale selon les normes internationales et que de nouvelles méthodes de gestion et de maintenance en matière d'expertise et de maîtrise technique du système de fonctionnement devant donner toute la sécurité et la fiabilité à cet équipement ont été adoptées.

Par ailleurs, des cours spécialisés théoriques et pratiques ont été dispensés aux agents par des experts étrangers pour permettre un fonctionnement «fiable et durable» du téléphérique. Pour rappel, le téléphérique doit obéir à une révision générale après 22 000 heures d'exploitation qui ont été dépassé à Constantine de 3000 heures supplémentaires accordées par l'entreprise Verital seule habilité à délivrer les autorisation d'exploitation. Le téléphérique de Constantine a été mis en exploitation en juin 2008, avec 33 cabines de 15 places chacune.

[Réception en 2018 de la centrale électrique de Bellara](#)

Source : APS

Le président directeur général du groupe de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz), Mustapha Guitouni, a annoncé, mardi, à Jijel l'ouverture "courant 2018" de la centrale électrique de Bellara devant alimenter en électricité et en gaz naturel le futur complexe sidérurgique en réalisation, sur ce même site.

Cette centrale électrique "indispensable" au fonctionnement du futur complexe sidérurgique de Bellara sera réceptionnée "dans le courant de l'année 2018" et devra permettre également de "renforcer les besoins nationaux en matière d'énergie", a souligné M. Guitouni à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya.

D'une capacité de près de 1.400 méga watt (1.398,29MW), cette centrale électrique, réalisée dans le cadre du projet du complexe sidérurgique algéro-qatari de Bellara sera d'un impact considérable dans le développement de cette industrie "de première importance sur le tableau de bord de l'économie nationale", a avancé le même responsable, précisant que ses services "opèrent dans un esprit d'anticipation pour une contribution efficace au processus de développement national en cours dans les différents secteurs".

Dans ce sens, le PDG de Sonelgaz a donné des instructions "fermes" aux responsables chargés de ce projet à l'effet de "redoubler les efforts pour permettre la réception de cette centrale électrique dans les délais et éviter ainsi tout éventuel imprévu pouvant surgir".

Il a indiqué qu'une amenée énergétique de 440KV était en cours depuis la station d'Oued El Athmania pour permettre au futur complexe de Bellara d'effectuer ses premiers phases d'exploitation expérimentale.

Sur le chantier de cette centrale électrique, M. Guitouni a indiqué que les travaux de réalisation "font l'objet d'une attention particulière de la part des responsables centraux qui accordent une importance capitale à ce projet stratégique".

Il a détaillé que "dès la semaine prochaine la cadence du chantier sera revue à la hausse avec l'augmentation du nombre des équipes et la révision des heures du travail".

Le tiers de la capacité globale de cette centrale électrique soit environ 400 méga watts sera consommé par le futur complexe sidérurgique de Bellara, a-t-on précisé sur place, rappelant qu'un investissement de 89 milliards de dinars a été alloué pour la réalisation de cette centrale électrique dont le chantier a été lancé fin 2013 sur une surface d'environ 40 hectares.

Qualifiant la Sonelgaz de "locomotive" du développement économique notamment dans les domaines industriel et agricole, M. Guitouni a affirmé que son entreprise "oeuvre pleinement et sans cesse pour être à la hauteur des défis lancés par l'Etat algérien".

Le même responsable qui a également inspecté les travaux de réalisation de postes de transformation électrique 400/220 et 220/60 KV d'Oued Yahia en cours de réalisation pour le besoins énergétiques de la zone industrielle de Bellara, a annoncé la réception du premier poste (400/220Kv) en septembre 2017, et le second en février 2018.

Ce chantier comprend 4 plateformes, a souligné le même responsable, affirmant qu'il s'agit là d'une première en Algérie, car le plus grand chantier similaire réalisé est composé de 3 plateformes.

Au cours de sa tournée dans la wilaya, le PDG de Sonelgaz a eu à inaugurer l'alimentation en gaz naturel pour plus de 500 familles dans la commune Emir Abdelkader. Il a eu également à donner le coup d'envoi des travaux du programme alimentation gaz naturel

pour 200 logements à Haratane dans la commune de Jijel.

La wilaya de Jijel a bénéficié d'un lot important de projets de développement énergétique (centrale électrique, postes de transformation et lignes interconnexion) pour un coût de 146 milliards de dinars, a-t-on rappelé, précisant qu'à l'issue des différents projets de développement inscrits dans ce sens le taux de couverture en électricité atteindra les 100% et 86% en matière d'alimentation en gaz naturel.

5E édition des Webdays à Oran : 15 projets de start-up en compétition

Source : Liberté

L'amphithéâtre principal de l'École supérieure d'économie d'Oran (Eseo) était particulièrement plein, hier matin, à l'occasion du lancement de la 5e édition de Webdays, qui va se poursuivre jusqu'au 3 décembre. Un événement, qui se tient pour la 3e fois à Oran dans le cadre également de la Semaine mondiale d'entrepreneuriat, avec la collaboration de l'Eseo, et de la start-up Funderfamily spécialisée dans les Webdays Symposium. Cet événement, qui se présente sous la forme d'une olympiade avec toute une série de conférences thématiques autour du web comme "Communication en 360°" et "Création d'entreprise", devrait permettre l'émergence et la maturation de projets de start-up de la part d'étudiants venus de plusieurs wilayas comme Alger, Ouargla, Tlemcen. 15 projets de start-up vont concourir. Pas moins de 150 jeunes sont en lice répartis dans 15 groupes de 10 étudiants. Pour les organisateurs, l'objectif est d'inciter les jeunes à se lancer dans l'innovation et le numérique en travaillant sur des projets et, c'est grâce au Webdays "que ces derniers arrivent avec une idée et repartent avec un projet concret à développer", nous a-t-on

expliqué. L'un des communicants, Farid Arab, un des créateurs de Funderfamily, estime que de nombreux jeunes ont du génie en Algérie mais le bémol reste celui de l'environnement. Et de préciser qu'"avec les Webdays, et sur les 5 dernières années, seulement 10 à 15 start-up ont pu être créées et ont pu évoluer. Quelques-unes ont émergé mais la problématique en Algérie ou en Afrique c'est que la création d'entreprise ne suit pas, alors qu'énormément de moyens sont investis". Pour lui, cette problématique est essentiellement liée à l'absence "d'économie numérique" notamment dans notre pays qui est l'un des pays à la traîne dans ce domaine. "Le gros problème que l'on rencontre ici quand on veut travailler avec une start-up, c'est la question du paiement puisqu'on est très limité question d'euros. Il y a aussi l'absence d'accélérateur de start-up, et l'absence de texte juridique pour les start-up, l'autoentreprise."

La cueillette des olives à Jijel : Entre tradition et business juteux

Source : Liberté

La cueillette des olives, la plus ancestrale des traditions, a bel et bien commencé dans les zones rurales de l'antique Igilgili. Au moment où les oléiculteurs prévoient une baisse sensible dans la production d'huile d'olive à travers le territoire de la wilaya, les services agricoles sont, eux, optimistes.

Les services agricoles prévoient une production de 33 000 quintaux, soit 5 millions de litres, a-t-on indiqué. Selon les mêmes sources, la superficie réservée aux oliveraies est de 19 500 hectares, dont 15 000 hectares uniquement pour cette saison, ce qui a permis à cette wilaya à vocation agricole la plantation de pas moins de 1 300 000 arbustes. Pour promouvoir cette filière et augmenter la production, la Conservation des forêts et

la Direction des services agricoles ont lancé des formations au profit des agriculteurs. Ces derniers ont eu l'occasion de bénéficier de 712 000 plants d'oliviers implantés sur une superficie dépassant les 7 120 hectares, soit une moyenne de

1 000 arbustes par hectare, a-t-on expliqué. Pour ce qui est des huileries, la wilaya de Jijel possède 160 unités, dont plus de 87 huileries traditionnelles. Cependant, les oléiculteurs semblent être plus pessimistes que jamais. Selon eux, la production sera faible, cette saison, contrairement à l'année précédente où Jijel a fait le plein avec une production qui a battu tous les records. "Au début du mois de novembre 2015, les huileries avaient déjà commencé à recevoir des quantités importantes d'olives prêtes à être triturées, mais cette année, on a peur que ce ne soit pas le cas", dira le propriétaire d'une huilerie à Djimla. Selon notre interlocuteur, les prix pourront connaître une augmentation si la production s'avère faible. "Pour assurer cette campagne, nous serons obligés d'acheter de plus grandes quantités d'olives des autres wilayas telles qu'Annaba, Guelma et Chlef, et cela, nous permettra de répondre à la forte demande des consommateurs", explique-t-il.

Les feux de forêt et les étourneaux influent sur la production

Cette baisse de production, diront certains agriculteurs, est due en premier lieu aux feux de forêt qui ont ravagé nombre d'arbres fruitiers, dont des oliveraies. D'ailleurs, les services de la Protection civile ont indiqué que 108 hectares ont été touchés par les derniers incendies à travers les communes d'El-Milia, de Chekfa, de Texanna, de Kaous, d'El-Aouana, d'Émir-Abdelkader, de Taher, d'Oudjana, de Settara, d'El-Ancer, de Bouraoui-Belhaded, de Chahna et de Ziama Mansouriah.

Il est vrai que les incendies ont un impact direct sur la production d'huile d'olive, mais il existe aussi d'autres facteurs que les consommateurs ignorent, à savoir les étourneaux. En dépit du spectacle impressionnant et des figures insolites qu'offrent ces volatiles migrateurs, les étourneaux reviennent affamés à chaque fois que les oliveraies donnent leurs premiers fruits, au point de faire frémir les oléiculteurs qui restent impuissants face à leurs perpétuelles attaques. Appelés communément "Ezzerzour", ces oiseaux sont dotés d'une précision chirurgicale. Leurs attaques contre les oliveraies se font en quelques minutes, provoquant parfois la faillite des cultivateurs. Certains n'hésitent pas à utiliser leur fusil de chasse pour empêcher ces oiseaux d'approcher leurs champs. Cette pratique "efficace", selon nos interlocuteurs, est pourtant déconseillée par les ingénieurs agricoles. Selon eux, les tirs d'explosifs nuisent au système auditif de ce volatile, l'empêchant ainsi de continuer sa traversée vers d'autres cieux.

"Les bruits de ce genre déchirent le tympan de ces oiseaux et endommagent gravement leur système auditif qui joue un grand rôle dans leur migration", explique un spécialiste en agriculture. "Les cultivateurs d'olives ne le savent pas, on doit donc les sensibiliser en attendant de trouver une solution passive pour protéger leurs biens", ajoute notre interlocuteur.

La cueillette est une affaire de femmes

Quand la période de la cueillette des olives arrive, c'est tout le monde qui participe aux préparations, le défrichage pour faciliter le travail ardu qui les attend. Une fois que tout est mis en ordre, la cueillette peut commencer. Même si les siècles ont passé, ce travail reste à jamais une affaire de femmes, comme le veut la tradition. Très tôt le matin, des familles entières se dirigent vers les champs dans une ambiance festive, bien que certains qualifient cette tâche de corvée,

notamment les jeunes adolescents. Près des champs d'oliviers, on peut apercevoir des groupes de gens, des cueilleurs, qui marchent en silence munis de grands sacs, de pioches, de haches, de longs bâtons en forme de tronc d'arbre et bien d'autres outils indispensables. Chaque groupe est dirigé par une femme, généralement la grand-mère ou la mère. Vêtues de foulards traditionnels, de bottes en plastique et de robes aux couleurs vives, ces femmes ne semblent reculer devant rien. "La cueillette des olives est transmise de mère en fille, cela ne veut pas dire que les hommes ne participent pas, mais la femme est considérée comme le pilier de cette tradition", dira khalti Drifha, une chef de famille très dévouée que nous avons rencontrée au champ d'oliviers à Chadia dans la commune de Kaous. Malgré ses 70 ans, cette femme vive et alerte, qui maîtrise la situation avec dextérité, distribue les rôles aux membres de sa famille en prenant compte des capacités de chacun d'entre eux. Le père de famille s'occupe du gaulage, étant une tâche qui demande de grands efforts physiques. Les adolescents, eux, remplissent les sacs d'olives et les mettent de côté avant de les transporter à l'huilerie de la région, tandis que les moins jeunes ramassent les quelques olives que leurs aînés ont accidentellement oubliées, sinon ils cueillent les olives des jeunes arbustes qui ne nécessitent pas le gaulage tout en faisant attention à ne pas abîmer les rameaux. "Comme vous le voyez, tout est bien organisé", dira khalti Drifha toute souriante. "Je gère la situation selon les conditions du jour, particulièrement le climat, si on se lève tôt, on est obligé d'allumer un feu pour se réchauffer les mains. Dans ces conditions, les moins jeunes ne sont pas autorisés à travailler, ils profitent alors pour jouer avec le chien de chasse ou garder le bétail (...). Quant il pleut, on travaille à un rythme faible, mais on est sommé de travailler quand même, car la saison est courte et on n'a pas beaucoup de temps", affirme notre interlocutrice, tout en gardant

un œil sur ses oliveraies. Une fois les sacs remplis, ils sont placés sur le dos du mulet et conduits près de la route d'où ils sont chargés sur un tracteur qui les conduira vers une des huileries de la localité. "C'est toute la famille qui est impliquée, et particulièrement les femmes, d'ailleurs, ce sont les dernières à rentrer à la maison après la cueillette. Elles restent sur les lieux pour s'assurer que tout est bon et que rien n'a été oublié, cela sans parler des différentes tâches qu'elles accomplissent lors de la récolte (...). Je veux dire que le prix de l'huile d'olive n'est pas élevé, vu les efforts fournis pour l'avoir", nous dit le mari de khalti Drifha. "Les consommateurs ne voient pas les risques auxquels nous faisons face. Beaucoup ont été blessés à cause de chutes d'oliviers. Un nombre important souffre même de paralysie, mais personne n'en parle, pas même les médias", dira notre interlocuteur en rejoignant les cueilleurs qui, assommés par la fatigue, rentrent chez eux. Khalti Drifha, elle, ne les accompagne pas. Elle reste pour inspecter les lieux et rentrer le bétail à l'écurie.

Les propriétaires des huileries se frottent les mains Sur les chemins des communes montagneuses de Jijel, on peut sentir de loin l'odeur de l'huile d'olive qui donne un sens particulier aux régions agricoles. D'ailleurs, tout étranger à la possibilité de connaître l'itinéraire qui mène à l'huilerie du coin sans même demander aux gens du village. Sur la route reliant Djimla à la wilaya de Mila, on en aperçoit une. À l'entrée du bâtiment, des centaines de sac d'olives sont étalés sur une piste qui ressemble à un parking de véhicules. Une dizaine d'ouvriers, qui n'a visiblement pas le temps de se retourner, assure le bon déroulement de l'opération de trituration des olives. Du pain et un récipient en plastique rempli d'huile sont exposés aux clients qui veulent connaître la qualité de l'huile d'olive. Goûter... sans plus ! Les clients n'ont pas le droit de demander la provenance des olives. Apparemment, cette question

est devenue au fil du temps un vrai tabou pour les propriétaires des huileries à Jijel. "Ce qui intéresse les consommateurs, c'est bien le goût, sinon, l'olive est la même partout, donc on ne répond pas à cette question", nous dira le chef de cette unité. Pour ce qui est du prix du litre, le propriétaire affiche 700 DA pour une qualité moyenne. "Le prix pourra augmenter pour atteindre 900 DA, puisque la saison n'est pas très prometteuse", dira notre interlocuteur. Il faut dire que beaucoup de clients, qui font la tournée des huileries pour se procurer quelques litres, reviennent bredouilles.

Un ancien producteur que nous avons rencontré n'a pas caché sa déception quant aux nouvelles pratiques exercées. "J'ai travaillé dans ce secteur pendant plus de 15 ans, et je peux vous assurer que les propriétaires des huileries gagnent un argent fou. En une seule saison, ils ont de quoi payer largement leurs impôts, leurs ouvriers et l'entretien de leurs machines, cela sans compter leur bénéfice net qui peut aller jusqu'à un milliard et demi", révèle notre interlocuteur. Selon ce dernier, une campagne oléicole est égale à plus d'une année de travail acharné. "Le plus souvent, les clients repartent abasourdis parce qu'ils n'ont pas pu acheter 5 litres d'huile, tandis que les producteurs se frottent les mains pour ramasser de l'argent et faire fortune dans ce secteur juteux", s'indigne-t-il. Il faut dire, en effet, qu'à Jijel, comme dans toute la région de Kabylie, l'huile d'olive est un aliment essentiel pour de nombreuses familles, même les petites bourses ne peuvent pas s'en passer. Tout est fait à base d'huile d'olive et tous les plats se mangent avec de l'huile d'olive. Les habitants en sont devenus dépendants, et les producteurs ont jeté leur ancre au bon endroit.